



Lettre de rentrée aux professeurs des écoles stagiaires (PE2)

Vous venez de réussir un concours de recrutement difficile, pour devenir professeur des écoles et entrer dans la fonction publique.

Vous intégrez un service public, une institution, l'Education nationale, qui a des traditions, une histoire liée à celle de la République et emploie plus d'un million de personnes ; la nation lui consacre une part importante de son budget.

Vous connaissez l'une de ses missions : l'école pour tous doit assurer, grâce à la transmission des savoirs, la réussite de chacun et rendre possible, dans un souci d'égalité des chances, l'accès de chaque élève aux différents types ou niveaux de la formation scolaire. La démocratisation de l'enseignement nécessitera votre engagement, malgré les difficultés qui pourront se présenter.

Les enfants sont extrêmement divers par leurs personnalités, leurs origines sociales, par tout ce qui a déjà contribué à leur donner des capacités variées mais toujours susceptibles d'évolution. Tous vous sont confiés, l'enjeu de votre formation est de vous préparer, comme enseignant, pédagogue et éducateur, à les prendre en charge.

Enseigner, c'est faire accéder au savoir les enfants de toute origine, leur permettant d'atteindre un niveau de connaissances élevé, condition indispensable pour une intégration réussie dans la société française.

Eduquer, c'est créer les conditions permettant à chaque élève de développer ses aptitudes, sa personnalité, son autonomie, c'est aider à s'insérer dans la société, à développer son esprit critique et à construire sa citoyenneté en respectant les valeurs de la culture républicaine qui permettent la vie en commun et l'accès à la démocratie. Ce sont les exigences et la noblesse de votre rôle. Vous partagez cette fonction d'éducation avec l'ensemble des membres de la communauté éducative de l'école, en particulier des parents d'élèves.

Le métier dans lequel vous entrez nécessite une implication personnelle importante. Vous allez mettre à l'épreuve de la réalité vos motivations personnelles et votre désir d'enseigner. Vous connaîtrez la réussite, mais aussi, le doute ou parfois et momentanément l'échec. Si tel devait être le cas, ne craignez pas d'en parler à vos formateurs, à votre entourage professionnel et avec vos collègues professeurs stagiaires ; la mise à distance du doute ou de l'échec permet d'éviter une inutile mésestime de soi et de retrouver la sérénité nécessaire.

Vous êtes à présent fonctionnaire en poste à l'IUFM. Ce changement de statut passe par une véritable mutation que la formation va vous aider à réussir. Il vous inscrit dans une perspective professionnelle à long terme, en même temps qu'il vous fait entrer au sein de l'Education nationale, dans une situation statutaire et réglementaire complètement nouvelle. Au service de l'Etat, vous avez désormais des obligations de service comme vous avez des droits.

Enseigner et éduquer dans des écoles, très diverses est un métier qui s'apprend. Cette affirmation ne va pas de soi : certains mettent l'accent sur la maîtrise des disciplines, allant parfois jusqu'à en faire une condition suffisante pour enseigner. D'autres pensent que la maîtrise de la relation pédagogique prévaut très largement. Le travail de l'enseignant, au-delà de ce qui est visible par tous dans l'organisation scolaire, demeure complexe. Il nécessite un apprentissage guidé et un travail en équipe au sein de votre nouveau milieu professionnel. L'enseignant n'est pas uniquement une personne privée, il est investi d'un rôle social qui lui impose et lui interdit certains comportements. Son statut de fonctionnaire ne lui permet pas de se considérer comme un professionnel indépendant.

Fondée sur les valeurs de laïcité, d'égalité et de justice, la loi assure à chaque fonctionnaire et à chaque élève des droits fondamentaux. L'école républicaine a pour but d'éduquer aux règles qui permettent de vivre ensemble : vous êtes garant de ces règles que vous veillerez à transmettre à travers l'ensemble des activités scolaires.

Durant cette année de formation, vous serez placé, par moments, en situation d'enseignement et d'éducation, vous assurerez alors pleinement la responsabilité pédagogique des élèves dont vous aurez la charge. Compte tenu des enjeux pour les élèves comme pour vous-même, cette position nécessitera de votre part un engagement total, une éthique professionnelle sans faille, la mobilisation de toutes les compétences professionnelles nécessaires dans l'acte d'enseignement. Tous les publics scolaires méritent de votre part une égale attention. Vous veillerez notamment à dispenser votre enseignement en considérant les besoins en éducation et en sécurité de chaque élève.

En situation de professeur stagiaire, vous aurez à transmettre et à faire acquérir des connaissances, des valeurs, des comportements, en direction de jeunes, dans le cadre d'un projet du service public de l'éducation dont la mission et les objectifs sont périodiquement redéfinis dans notre démocratie. Vous devez contribuer à former en chaque élève le futur citoyen capable d'une réflexion autonome et critique.

Durant toute cette année en formation initiale, l'IUFM mettra en place les conditions vous permettant d'assumer votre part de responsabilité dans la formation. Vous étiez étudiant, vous devenez professeur chargé de transmettre les savoirs et vous avez à établir une relation juste avec des enfants, des jeunes, des collègues, des parents. Il s'agit là de tâches stimulantes qui solliciteront sans cesse votre adaptabilité, votre créativité et votre capacité d'autonomie.

Jean-Louis AUDUC - Directeur des formations du 1^{er} degré et son équipe

Paul BENAYCH - Directeur du CD 77

Joël Sürig - Directeur du CD 94

Gérard PHELIPPEAU - Directeur du CD 93